Actus

CONFINEMENT

N°1-Mars 2020

Pays Voironnais

Bilieu,
Charancieu,
Charavines,
Charnècles,
Chirens,
Coublevie,
La Buisse,
La Murette,
La Sure en Chartreuse,
Les Villages du Lac de Paladru,
Massieu,
Merlas,
Moirans,
Montferrat,
Réaumont,
Rives,
Tullins,
Saint-Aupre,
Saint-Blaise du Buis,
Saint-Bueil,
Saint-Cassien,
Saint-Étienne de Crossey,
Saint-Geoire en Valdaine,
Saint-Jean de Moirans,
Saint-Nicolas de Macherin,
Saint-Sulpice des Rivoires,
Velanne,
Voiron,
Voissant,
Voreppe,
Vourey

Rester chez soi, la meilleure des protections pour soi et pour les autres

Jean-Paul BRET

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Chers habitantes et habitants du Pays Voironnais,

En cette période si particulière de confinement, liée à la crise sanitaire que nous vivons, je tenais à vous assurer que les services de notre collectivité continuent à œuvrer chaque jour pour le maintien de nos services publics.

Dans ce contexte à fortes contraintes, nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos missions essentielles et de première nécessité.

Vous trouverez dans cette lettre d'information un recensement des services de la collectivité maintenus dans le cadre de la continuité de service que nous souhaitons assurer.

Je vous souhaite à vous et vos proches de vous porter le mieux possible en cette période difficile.

La Communauté à votre SERVICE

■ Tous les contacts

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

Pendant cette période critique, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais s'organise chaque jour pour assurer la continuité des services essentiels à votre quotidien.
Si les accueils au public sont fermés afin de protéger les usagers et les agents, les services du Pays Voironnais restent joignables par mail et/ou par téléphone.

ACCUEIL GÉNÉRAL DU PAYS VOIRONNAIS

04 76 93 17 71
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
info@paysvoironnais.com

EAU-ASSAINISSEMENT

04 76 67 60 10
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
contact-eau@paysvoironnais.com ou *contact-assainissement@paysvoironnais.com*
Par courrier :
Pays Voironnais
40, rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron cedex

Pour toute urgence en dehors de ces horaires, vous pouvez contacter un agent d'astreinte 24h/24 et 7j/7 au *04 76 67 60 20*.

Seules les demandes de mise en service, ainsi que les urgences en eau et en assainissement seront traitées.
Les rendez-vous de mises hors service ne pourront pas être assurés : nous vous invitons à prendre une photo de votre compteur le jour de votre départ, et à nous la transmettre par mail pour traitement ultérieur. Les rendez-vous de contrôle en assainissement (collectif et autonome) sont annulés.

ÉNERGIE ENVIRONNEMENT

→ Pour plus d'informations sur les aides et les subventions énergie :
www.paysvoironnais.com
→ Pour toutes questions spécifiques :
frederique.gross@paysvoironnais.com

Les dossiers de subvention continuent d'être instruits et les aides versées.

DÉCHETS

0 800 508 892
De 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h
dechetsEndirect@paysvoironnais.com

Collecte

Le service de collecte fonctionne quasi-ment normalement à ce jour mais avec un effectif réduit. *Pour éviter tout risque de contamination, merci de jeter vos mouchoirs, gants, masques dans un sac poubelle fermé dans la poubelle grise*. Si celui-ci vous semble fragile, n'hésitez pas à le doubler.

Déchèteries

Toutes les déchèteries sont fermées pendant le confinement. Jusqu'à leur réouverture, nous vous demandons de bien vouloir stocker chez vous vos encombrants ou déchets verts.

→ Pour ces derniers de faible volume, le plus simple serait de les composter ou les utiliser en paillage au pied de vos plantations.

→ Pour les plus volumineux, merci d'attendre la réouverture des déchèteries, de ne pas les brûler à l'air libre car cela dégage des particules nocives et est passible d'une **amende de 450 €**.

Merci de ne pas les déposer non plus dans la nature ou devant les déchèteries car ils seraient assimilés à des dépôts sauvages, vous faisant encourir une amende pouvant aller jusqu'à **15 000 €**.

→ **Infos +**
www.paysvoironnais.com
Rubrique réduire ses déchets

MOBILITÉS

04 76 05 03 47
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
transport@paysvoironnais.com

L'Agence Mobilité est fermée mais reste joignable par téléphone ou mail.
Pour suivre l'information du réseau de transport en temps réel, inscrivez-vous gratuitement à l'alerte SMS.

→ **sur :** **www.paysvoironnais.com**
Rubrique Transport, Perturbations

CULTURE TOURISME

Bibliothèques

www.biblio-paysvoironnais.fr

Les 19 bibliothèques sont fermées mais le service est accessible en ligne.

→ Pour toute question :
lecture.publique@paysvoironnais.com

→ Pour un problème technique :
sic.bib@paysvoironnais.com

→ **Le +** Abonné ou non, vous avez accès gratuitement à la médiathèque virtuelle du Département (livres, presse, musique, cinéma, autoformation) sur :
mediatheque-departementale.isere.fr/

Sites culturels

Le Musée Mainssieux, la Grange Dîmière et le Grand Angle sont fermés.

Office de Tourisme

Les bureaux de l'Office de Tourisme de Voiron et Charavines sont fermés.

→ **Infos +** **www.paysvoironnais.info**

EMPLOI ENTREPRISES

Maison de l'Emploi

04 76 93 17 18
De 8 h 30 à 12 h 30
maison.emploi@paysvoironnais.com

La Maison de l'Emploi reste accessible à tous les publics : jeunes, demandeurs d'emploi, salariés et entreprises.
Les accompagnements continuent à distance.

Entreprises

04 76 27 94 30
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi et vendredi de 14 h à 17 h
economie@paysvoironnais.com

Une cellule d'information et de soutien aux entreprises est mise en place, joignable **en priorité par mail**, et en dernier ressort par téléphone.

→ **Infos +**
www.paysvoironnais.com
Rubrique économie et emploi
Linkedin Pays Voironnais

FINANCES

Le service finances travaille à distance afin de continuer à payer les factures des fournisseurs dans les meilleurs délais possibles.

Le dépôt des factures dématérialisées est également toujours en cours.

PERSONNES ÂGÉES

Aides et Soins à Domicile aux personnes âgées et handicapéess

04 76 32 74 30
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
adpah@paysvoironnais.com

Le service est assuré avec priorité sur les besoins les plus essentiels.

→ *Possiblité d'examiner de nouvelles interventions hors activités purement ménagères.*

Résidence Plein Soleil

04 76 32 33 35
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com

La Résidence Plein Soleil est fermée au public.

Seuls les professionnels soignants et les auxiliaires de vie sont autorisés à rentrer en respectant les gestes barrières.

Le restaurant est fermé mais le service de restauration en chambre est assuré pour les résidents.

L'établissement fonctionne en effectif réduit.

Portage des repas

Fonctionnement quasi normal. Nous ne prenons plus de nouvelles demandes.

SANTÉ - JEUNES

Parol'Écoute Jeunes

Les jeunes déjà suivis par le dispositif peuvent contacter leur psychologue par mail pour prendre rendez-vous.

Sur rendez-vous par mail :
mauve.ladrech@paysvoironnais.com
guenaelle.jacquemin@paysvoironnais.com
celine.drutel@paysvoironnais.com

Programme de Réussite Éducative (PRE)

04 76 65 36 37
pre@paysvoironnais.com

→ Pour les enfants et jeunes suivis en parcours de réussite éducative : les référentes de parcours iront vers les familles (sans mesure éducative) pour identifier des besoins et venir en soutien sur la parentalité et l'accompagnement à la scolarité.

→ Plus largement auprès des habitants, le programme de réussite éducative est joignable pour être ressource et relais pour les familles sur la parentalité et l'accompagnement à la scolarité.

Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Le Centre assure des permanences médicales (IVG, contraception d'urgence) sans rendez-vous.
Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h au 6 avenue des Frères Tardy à Voiron.

Une permanence est assurée par les 4 Conseillères conjugales et familiales pour les problématiques de conseil conjugal et de violences intra-familiales à destination de tous publics.
Il faut envoyer un mail avec vos coordonnées téléphoniques à : *cpef@paysvoironnais.com*
Une conseillère conjugale et familiale vous rappellera par téléphone.

Cellule d'écoute

Dans le contexte de crise sanitaire et pour la durée du confinement, une cellule d'écoute psychologique pour tous les adolescents et leurs parents est proposée avec l'aide de psychologues bénévoles.
parolecoutejeunes@paysvoiornnais.com

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

sport@paysvoironnais.com
Astreinte technique :
06 70 79 10 20

Tous les équipements sont fermés.

HABITAT

nathalie.barrosso@paysvoironnais.com

Le service continue à vous répondre sur les questions de financement d'aide à la réhabilitation.

URBANISME

Les dépôts de documents *(permis de construire, déclaration préalable…)* doivent être différés.

CONFINEMENT

MERCI ! 533 !

Suite à notre appel à fabrication de masques maison de première intention à destination des agents de collecte et des aides à domicile, le Pays Voironnais a récolté plus de 533 masques.

Un grand merci à tous les contributeurs !

LES BONS GESTES

→ Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé sans présence de symptômes. Le masque n'est pas la bonne réponse pour le grand public car il ne peut être porté en permanence et surtout n'a pas d'indication sans contact rapproché et prolongé avec un malade.

→ **Contre le Coronavirus, ce sont les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale qui sont efficaces.**

> Rester chez soi, la meilleure des protections pour soi et pour les autres

AIDER

Face à l'épidémie, le Gouvernement mobilise toutes les solidarités.

→ Pour proposer son aide : **jeveuxaider.gouv.fr**

S'INFORMER

Les sources d'information sont très nombreuses et pas toujours dignes de confiance. Privilégiez donc toujours les sources officielles.

- → www.paysvoironnais.com
- → www.gouvernement.fr
- → www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
- → www.santepubliquefrance.fr
- → solidarites-sante.gouv.fr

→ **Infos + sur le Coronavirus**

Plateforme d'accueil téléphonique gratuite :

0 800 130 00

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appellez un médecin avant de se rendre à son cabinet.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appellez le SAMU >

15

Directeur de publication : Jean-Paul Bret ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sophie Harmand ■ Photos : Shutterstock, X-droits réservés.

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais